CAISSE
DE
CREDIT
MUNICIPAL
DE
DIJON
(Côte-d'Or)

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon

Séance du 16 octobre 2024

Président : **M. DESEILLE François**

Membres présents : M BERTHIER Christophe - Mme BONNERY Andrée - M CHEVALIER Stéphane - M DAVID Bruno - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M BORDAT Pierre - M MAGLICA Georges

Objet de la délibération

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 12 juin 2024

1. Compte-rendu du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 6 mars 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à 8 voix pour et une abstention le compte-rendu de sa séance du 6 mars 2024.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Compte financier 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté à 8 voix pour et une abstention le compte financier 2023.

2. 2. Budget supplémentaire 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté à l'unanimité le budget supplémentaire 2024.

2. 3. Placement de trésorerie – Point semestriel

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé de la situation de la Trésorerie de l'Etablissement au 31/05/2024 telle que présentée :

F-1

Produit	Emetteur	Date souscription	Durée	Échéance	Taux	Montant placé	Intérêts 12 mois
EMTN	CRCA	mai-22	60 mois	mai-27	1,80%	500 000	9 000
CAT	CRCA	févr-24	60 mois	févr-29	4,33%	1 000 000	43 300
CAT	Crédit municipal de Lyon	janv-24	48 mois	janv-28	4,00%	1 186 570	47 463
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	500 000	19 000
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	500 000	19 000
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	500 000	19 000
CAT	Crédit municipal de Lyon	avr-24	48 mois	avr-28	3,80%	400 000	15 200
CAT	CEBFC	mai-23	24 mois	mai-25	3,75%	500 000	18 750
CAT	CEBFC	mai-23	36 mois	mai-26	3,60%	500 000	18 000
CAT	CEBFC	févr-23	24 mois	févr-25	3,45%	500 000	17 250
CAT	CEBFC	févr-23	24 mois	févr-25	3,45%	500 000	17 250
CAT	CEBFC	oct-23	24 mois	oct-25	4,20%	500 000	21 000
CAT	ARKEA	oct-23	120 mois	oct-33	4,05%	500 000	20 250
CAT	ARKEA	oct-23	12 mois	oct-24	4,34%	500 000	21 700
CAT	ARKEA	mars-23	24 mois	mars-25	3,92%	1 000 000	39 200
Total placements					**3,80%**	**9 086 570**	**345 363**

Evolution des produits de placement (année pleine) depuis le 31/12/2022

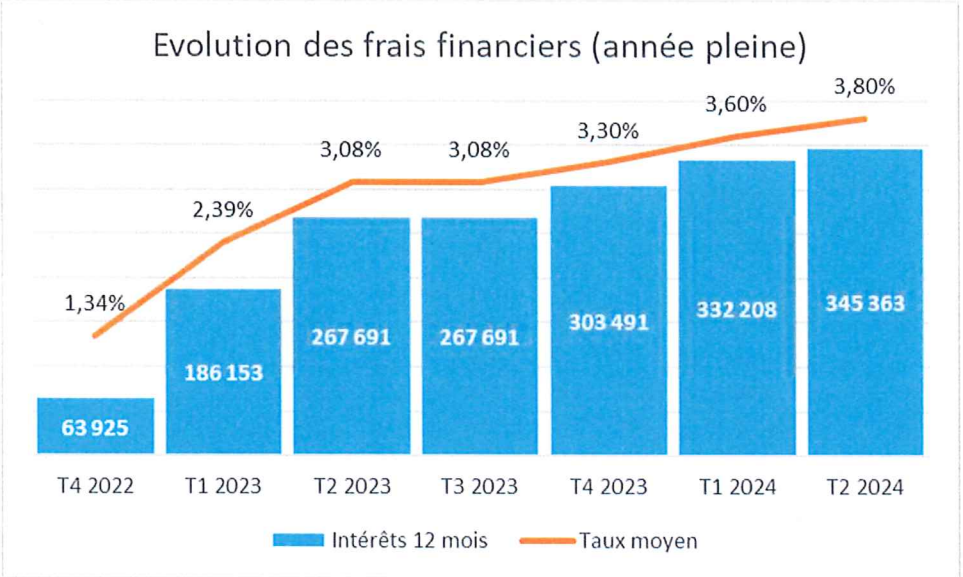

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Tarification en matière de prêts sur gages

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a, à l'unanimité :

- Approuvé la tarification des prêts sur gages présentée et fixé sa mise en place au 1er juillet 2024
- Autorisé le Directeur Général à modifier cette tarification en fonction de l'évolution des taux de l'usure

3. 2. Désignation des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour procéder aux contrôles des gages

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé du calendrier de contrôle pour les 2ème, 3ème et quatrième trimestre 2024 des objets déposés en gage au Crédit Municipal de Dijon

Contrôles	
2ème trimestre 2024	Andrée BONNERY/Bernard SAVONNET
3ème trimestre 2024	Christophe BERTHIER/Bruno DAVID
4ème trimestre 2024	Pierre BORDAT/Georges MAGLICA

4. Affaires relatives au personnel

4. 1. Recrutement d'une agente contractuelle

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a été informé du recrutement de Mme Vanessa POTHERAT en qualité de Conseillère prêts sur gage – Assistante Commerciale.

5. Marchés publics

5. 1. Convention constitutive d'un groupement de commandes entre Caisses de Crédit Municipal pour des prestations de service de contrôle périodique de 2025 à 2027 – Rapport sur table

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a, à l'unanimité,

- Adopté et validé la convention de groupement de commandes jointe en annexe,
- Autorisé le Directeur Général du Crédit Municipal de Dijon à signer la convention de groupement de commande,
- Autorisé le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir en cours d'exécution du marché,
- Dit que le montant du marché, en ce qui concerne les besoins de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon, sera prélevé sur les crédits ouverts au budget des exercices 2025 à 2027

6. Divers

6. 1. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de fixer les dates de ses prochaines séances comme suit :

- Mercredi 09 octobre 2024 à 8h00.
- Mercredi 18 décembre 2024 à 10h30

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte rendu de sa séance du 12 juin 2024.

Monsieur DAVID s'étant abstenu sur le vote du point **2.2 Budget supplémentaire 2024** il demande que le compte-rendu soit modifié en ce sens

Monsieur DESEILLE demande s'il y a des oppositions à cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 14 juin 2023 avec la modification suivante :

2. 2. Budget supplémentaire 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté à 8 voix pour et une abstention le budget supplémentaire 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 29 OCT. 2024

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR